

SOMMAIRE

02



E-FACTURATION

Au vu des nombreux avantages que présente ce processus, le port de Béjaïa projette de mettre en place un système de facturation électronique. Lire la suite à la page 02

03



AMÉNAGEMENT DU NOUVEL ACCÈS DU POSTE 25 DU PORT DE BÉJAÏA

Les travaux consistent en l'aménagement d'un nouvel accès, avec deux postes de garde BPFM – DOUANE, au niveau du poste 25 du port de Béjaïa (revêtement rigide). Lire la suite à la page 03

04



CONFORTEMENT DES SUPPORTS POUR TUYAUTERIE DU POSTE GAZIER ET HUILIER DU PORT DE BÉJAÏA

Les travaux entrepris consistent en le confortement et la réhabilitation des supports pour tuyauterie, le long de la grande jetée au large au niveau du poste 26 du port de Béjaïa. Lire la suite à la page 04

05



PARTENARIAT ENTRE « BMT SPA » ET « ATL »

BMT Training Center est un centre de formation aux standards internationaux, certifié aux normes ISO 9001-2015, ISO 140001-2015, ISO 45001-2018 et dédié aux métiers portuaires, à la logistique et au Management. Son objectif principal est de répondre aux mieux aux attentes et aspirations des entreprises économiques, en les accompagnant dans le développement des compétences internes, à travers des programmes de formation spécifiques adaptés à leurs besoins. Lire la suite à la page 04

06



LES ENJEUX DE LA DIGITALISATION EN ALGÉRIE : ENTRE OPPORTUNITÉS TECHNOLOGIQUES ET CONTEXTE JURIDIQUE

Au temps de la mondialisation, marqué, par des enjeux économiques plus importants, des marchés plus exigeants et des réglementations plus strictes, la digitalisation des contenus et des activités constitue un levier de développement de l'économie numérique, le secteur le plus dynamique de l'économie mondiale. La multiplication des projets de digitalisation et la croissance des plateformes numériques, ouvertes et collaboratives, ont conduit au développement rapide des capacités de collecte et d'analyse des données. En constituant un capital d'information sur les chaînes logistiques, les opérations, les clients, les fournisseurs, les concurrents et les partenariats stratégiques, les données numériques deviennent une ressource extrêmement précieuse avec un intérêt de monétisation. Lire la suite à la page 05

07



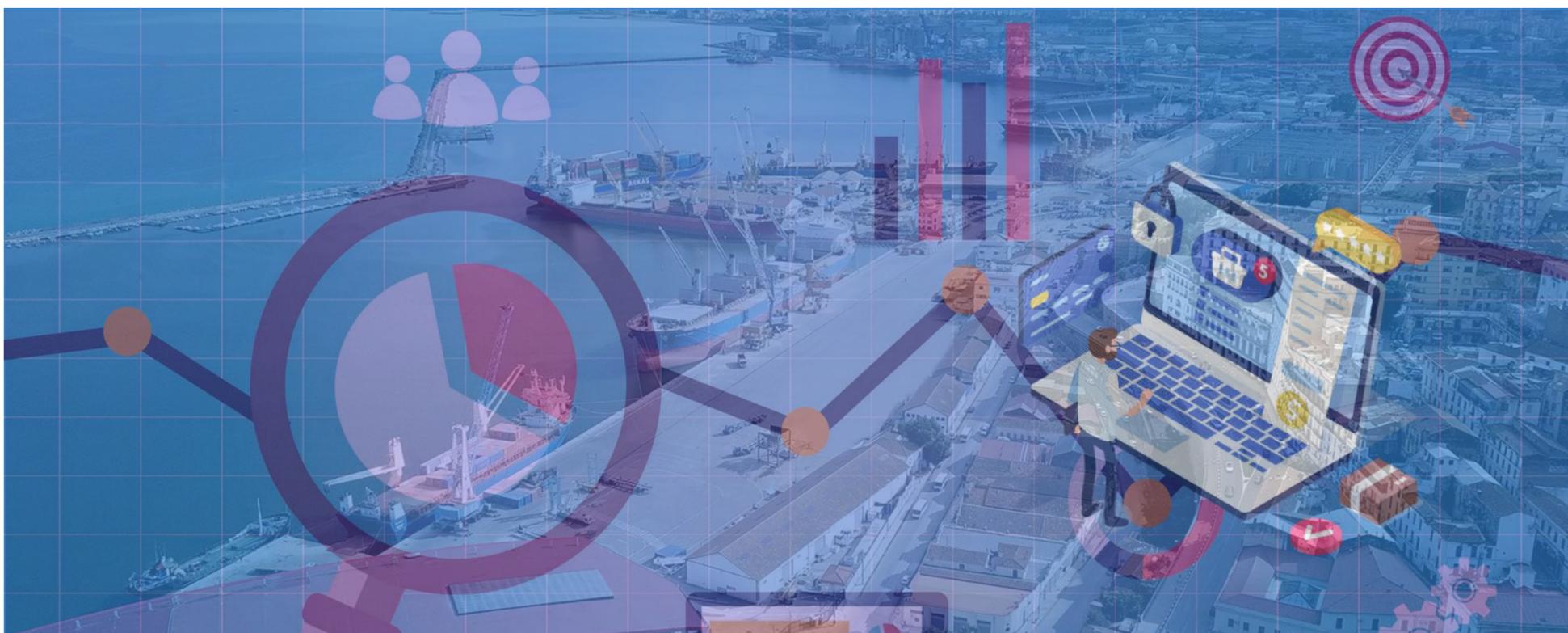
STATISTIQUES

Principaux indicateurs liés au trafic du 1^{er} au 31 janvier 2021. Page 06



VOTRE **CONFIANCE**, POUR DE
MEILLEURES **PERFORMANCES**

www.portdebejaia.dz



MISE EN PLACE DE LA E-FACTURATION AU PORT DE BÉJAÏA

Soumettre et traiter des factures de manière électronique est devenu l'une des mesures phares des gouvernements du monde entier.

En Europe, les pays précurseurs sont la Norvège, la Suède et le Danemark qui, en 2016, enregistraient un taux de pénétration de la facture électronique dépassant les 40%.

Au vu des nombreux avantages que présente ce processus, le port de Béjaïa projette de mettre en place un système de facturation électronique.

Outil important de productivité, ce système permettra d'automatiser et rationaliser le traitement des factures, réduire considérablement le délai de leur traitement, avoir un meilleur contrôle et une plus grande visibilité, mais aussi une meilleure gestion de la trésorerie.

Ce nouveau dispositif qui répond à la stratégie globale des pouvoirs publics et du groupe SERPORT, entrera en vigueur dans les tous prochains mois et un portail informatique gratuit et sécurisé sera mis à la disposition des clients au niveau du site Web de l'Entreprise Portuaire de Béjaïa, pour la réception de leurs factures électroniques.



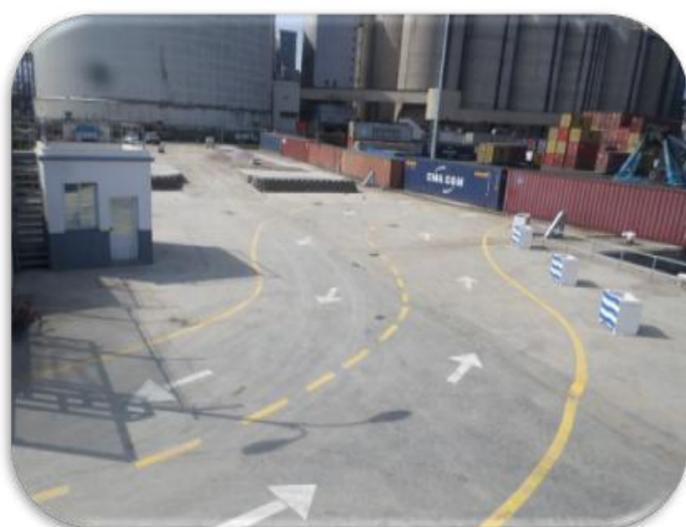
VOTRE **CONFIANCE**, POUR DE
MEILLEURES **PERFORMANCES**

www.portdebejaia.dz

AMÉNAGEMENT DU NOUVEL ACCÈS DU POSTE 25 DU PORT DE BÉJAÏA

Les travaux consistent en l'aménagement d'un nouvel accès, avec deux postes de garde BPFM – DOUANE, au niveau du poste 25 du port de Béjaïa (revêtement rigide).

L'objectif assigné à cette opération consiste à offrir une meilleure fluidité et à faciliter le trafic des camions.



VOTRE **CONFIANCE**, POUR DE
MEILLEURES **PERFORMANCES**

www.portdebejaia.dz



L'état des socles avant confortement

CONFORTEMENT DES SUPPORTS POUR TUYAUTERIE DU POSTE GAZIER ET HUIER DU PORT DE BÉJAÏA

Les travaux entrepris consistent en le confortement et la réhabilitation des supports pour tuyauterie, le long de la grande jetée au large au niveau du poste 26 du port de Béjaïa.

Ce projet entre dans le cadre de l'opération lancée en urgence par l'Entreprise

Portuaire de Béjaïa, en collaboration avec les utilisateurs des six (06) conduites, en l'occurrence : COGB (02 huiles), GROUPE CEVITAL (03 Huiles) et NAFTAL (01 Gaz) et cela, à l'effet de conforter les socles et reconstituer leurs surfaces d'appui, suite aux affouillements et vides constatés à la base de ces derniers. Cette opération est la deuxième après celle réalisée en 2016

Les principales dégradations relevées au niveau des supports pipes peuvent être classées en deux grandes familles qui sont :

- Le départ des matériaux sous les supports (affouillements).
- Les fissures.

Ces dégradations sont dues principalement aux facteurs naturels (tempêtes, franchissements des vagues, agressivité du milieu marin ainsi que l'obturation des renifleurs existants...).



L'état des socles après confortement



VOTRE **CONFIANCE**, POUR DE
MEILLEURES **PERFORMANCES**

www.portdebejaia.dz



PARTENARIAT ENTRE « BMT SPA » ET « ATL »

BMT Training Center est un centre de formation aux standards internationaux, certifié aux normes ISO 9001-2015, ISO 140001-2015, ISO 45001-2018 et dédié aux métiers portuaires, à la logistique et au Management. Son objectif principal est de répondre au mieux aux attentes et aspirations des entreprises économiques, en les accompagnant dans le développement des compétences internes, à travers des programmes de formation spécifiques adaptés à leurs besoins.

Dans ce cadre et, afin de consolider cette démarche, un protocole d'accord a été établi entre Béjaia Mediterranean Terminal (BMT Training Center) et l'Académie de Transport et Logistique (ATL), filiale du groupe LOGITRANS, spécialisée dans la formation professionnelle, qui vise à allier les compétences et le savoir-faire de BMT Spa pour la conception de programmes de formation permettant la prise en charge efficace des actions de formation des différents clients. Afin de couronner ce cycle de formations, des attestations seront délivrées et co-signées par Béjaia Mediterranean Terminal (BMT Training Center) et l'Académie de Transport et Logistique (ATL).



VOTRE **CONFIANCE**, POUR DE
MEILLEURES **PERFORMANCES**

www.portdebejaia.dz

TRANSFORMATION DIGITALE

LES ENJEUX DE LA DIGITALISATION EN ALGÉRIE : ENTRE OPPORTUNITÉS TECHNOLOGIQUES ET CONTEXTE JURIDIQUE

LES ENJEUX ÉCONOMIQUES

Au temps de la mondialisation, marqué, par des enjeux économiques plus importants, des marchés plus exigeants et des réglementations plus strictes, la digitalisation des contenus et des activités constitue un levier de développement de l'économie numérique, le secteur le plus dynamique de l'économie mondiale. La multiplication des projets de digitalisation et la croissance des plateformes numériques, ouvertes et collaboratives, ont conduit au développement rapide des capacités de collecte et d'analyse des données. En constituant un capital d'information sur les chaînes logistiques, les opérations, les clients, les fournisseurs, les concurrents et les partenariats stratégiques, les données numériques deviennent une ressource extrêmement précieuse avec un intérêt de monétisation.

La monétisation des données numériques, par la valorisation en interne, ou la vente et l'échange en externe, permet de générer de nouveaux profits, en plus des chiffres d'affaires classiques, donnant naissance à de nouveaux modèles économiques basés sur un capital immatériel, qui sont les savoirs et les connaissances. Selon les Nations Unies dans leur rapport de 2019 sur l'économie numérique, la taille de l'économie numérique est estimée jusqu'à 15,5 % du PIB mondial (Produit Intérieur Brut). Selon le même rapport, les exportations des services, en particulier le commerce électronique et le paiement mobile pouvant être fournis par voie numérique, sont estimées à 2900 milliards de dollars, soit 50 % des exportations mondiales de services.

Par ailleurs, la surcharge informationnelle (« Infobésité »), dû à la croissance exponentielle de la quantité des données numériques, a conduit à une incapacité de traitement et d'exploitation qui nuit à l'utilisateur et à ses activités. Une étude menée par l'International Data Corporation (IDC) en 2019 a relevé que les Entreprises perdent un temps considérable dans la recherche des informations qui n'existent pas, la non-localisation des informations qui existent, et la recréation des informations non retrouvées, générant une perte de productivité estimée à 21%. IDC estime également que jusqu'à 50% des organisations ne pourraient pas survivre à un événement de perte de données, qualifié de catastrophique à l'ère du numérique.

Ce qu'on appelle l'or noir du numérique demeure une matière encore difficile à exploiter pleinement. La mise en place d'un environnement technique, organisationnel et juridique, adéquat, et la prise en compte du contexte de l'Entreprise et de sa culture, sont deux éléments fondamentaux et indispensables, si on veut faire les choses correctement, et espérer concrétiser les promesses de la transformation digitale.

LA CONFORMITÉ DU NUMÉRIQUE

Derrière les nouveaux termes, il y a de vieux concepts; la transformation digitale n'est que la suite logique de la numérisation des documents qui consiste à remplacer le support papier par le format numérique, de la dématérialisation des processus qui consiste à automatiser l'échange et le traitement des documents numériques à travers des outils logiciels offrant les fonctionnalités appropriées, et de la mise en conformité juridique dont l'objectif est de donner une valeur probante au document numérique, lui permettant de remplacer le document papier. Sans cela, les problématiques de gestion de contenus connues avec le papier, resteraient posées avec le numérique ; avec une croissance annuelle de la quantité du papier estimée à 25%, les employés étaient incapables de retrouver le bon document au bon moment. Avec un volume d'information numérique qui double tous les deux ans et une capacité de traitement qui est passée à mille fois plus en dix ans, les employés sont incapables d'identifier la bonne information, fiable, et qui servira à la bonne décision.

La performance et la conformité du numérique exigent un environnement de confiance, composé d'éléments techniques et juridiques en mesure de garantir l'identification des auteurs, l'intégrité des contenus, la sécurité des accès et la traçabilité des opérations. Cela, sans négliger la conservation pérenne lorsqu'il s'agit des données à valeur patrimoniale et historique et dont l'utilité et la propriété dépassent le périmètre de l'Entreprise. Soit les mêmes exigences connues avec le papier, mais avec des techniques et des moyens différents.

Le contexte réglementaire en Algérie

En Algérie, l'écrit électronique est reconnu depuis 2005 par la loi n° 05-10 portant code civil, publiée dans le Journal Officiel n° 44 du 26 juin 2005. Conformément à cette loi, l'article « 323 ter » ajouté dans le code civil de 2007, conditionne l'admission de l'écrit électronique par l'identification de la personne dont il émane et l'intégrité de son contenu. Ce qui ne pouvait être garanti que par la certification et la signature électroniques et dont la loi 15-04 n'est apparue qu'en 2015 et publié dans le Journal Officiel n°6 du 10 février 2015. Cette loi définit le cadre juridique de la certification et la signature électronique

, notamment, la création de l'autorité nationale de certification électronique, de l'autorité gouvernementale de certification électronique et de l'autorité économique de certification électronique ainsi que le régime de prestation de services de certification électronique. D'autres lois et décrets complémentaires ont suivi ; nous citons le décret exécutif n° 16-142 du 5 mai 2016 fixant les modalités de conservation du document signé électroniquement, la loi n° 18-07 du 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, et le décret présidentiel n° 20-05 du 20 janvier 2020 portant mise en place d'un dispositif national de la sécurité des systèmes d'information.

La mise en œuvre effective de l'environnement de certification électronique qui permet de reconnaître la signature électronique, nécessite le passage en mode opérationnel, des autorités de certification, des infrastructures informatiques et des prestataires de services. Un processus déjà lancé mais non encore achevé. Une fois cet environnement mis en place, d'autres lois et textes d'application complémentaires seront attendus, pour réglementer la digitalisation des pratiques et processus d'affaires pour les différents domaines d'activités (marchés publics, facturation, systèmes bancaires, ...), en précisant les acteurs, leurs droits et leurs obligations.

LA TRANSFORMATION DIGITALE DES ENTREPRISES

Actuellement, la digitalisation revêt plusieurs variantes en fonction du secteur d'activité, et de nombreuses entreprises veulent s'y lancer. Le retour sur investissement d'une solution de gestion du contenu numérique adaptée est estimé jusqu'au 6,12 dollars pour 1 dollar investi, selon une étude de la société de recherche en technologies de l'information, Nucleus Research. Le basculement d'une solution papier vers une solution électronique permet de réaliser des bénéfices directs relatifs à la réduction de l'espace de stockage, de la logistique de classement et de diffusion, et du temps de recherche et d'exploitation, et des bénéfices indirects relatifs à l'augmentation de l'efficacité du travail, la conformité aux exigences réglementaires, l'avantage concurrentiel, et la préservation de l'image de marque.

Cependant, dans le monde de l'Entreprise, se lancer sur les réseaux sociaux, installer de nouvelles applications mobiles ou utiliser de nouveaux canaux digitaux ne suffit pas à réussir sa transformation digitale. Il s'agit plutôt d'un croisement entre un ensemble de projets de dématérialisation, orientés profit et rentabilité, et de nombreuses réglementations qui nécessitent une veille juridique permanente, afin de saisir les opportunités et se conformer aux obligations. La transformation digitale implique, également, la réorganisation et l'optimisation des processus métiers, et parfois, une modification de l'organisation avec une dimension humaine à ne pas négliger. Réussir une telle mutation nécessite une conduite du changement en interne vis-à-vis des employés, et en externe vis-à-vis des fournisseurs, des clients et des partenaires. En attendant la mise en œuvre de la réglementation relative au numérique, la version papier restera l'originale, celle à valeur juridique qui servira de preuve, et sans laquelle il est impossible de faire valoir ses droits. La version numérique constitue, ainsi, une copie d'utilité fonctionnelle, même si dans la pratique, on se contente souvent de la version numérique, en reléguant en deuxième priorité l'aspect conformité. Cette situation n'empêche pas l'Entreprise à procéder à la dématérialisation des documents et dossiers à valeur ajoutée en rapport avec son secteur d'activité, et alterner entre l'exploitation native des documents numériques à valeur fonctionnelle, et l'exploitation duplicative (papier et numérique) des documents à valeur juridique.

Devenir une entreprise numérique demande beaucoup d'initiatives, d'expérimentations et d'ajustements. En attendant que la réglementation y afférente soit appliquée, plusieurs projets structurants peuvent être lancés en guise de transition progressive vers le monde numérique. Autrement, on risque d'être dépassé par le rythme une fois la réglementation mise en vigueur.

In « Allqisadia »





PRINCIPAUX INDICATEURS LIÉS AU TRAFIC :

Du 1^{er} au 31 janvier 2020

INDICATEURS	2020	2021	VAR %
A) - Indicateurs de production			
1- Trafic global (tonne)	1 655 375	1 022 721	-38,22
1.1- Trafic à l'import	923 620	865 015	-6,35
1.2- Trafic à l'export	731 755	157 706	-78,45
2- Jauge brute à l'entrée (tonne)	1 381 388	963 533	-30,25
3- Trafics particuliers			
3.1- Vrac liquides (tonne)	822 759	158 403	-80,75
a) Import	157 247	93 815	-40,34
b) Export	665 512	64 588	-90,29
3.2- Vrac solides (tonne)	461 133	581 722	26,15
a) Import	461 133	581 722	26,15
b) Export			
3.3- Marchandises diverses (tonne)	371 483	282 596	-23,93
a) Import	305 240	189 478	-37,92
b) Export	66 243	93 118	40,57
3.4- Trafic hydrocarbures (tonne)	765 408	130 296	-82,98
a) Import	99 896	67 708	-32,22
b) Export	665 512	62 588	-90,60
3.4- Trafic hors hydrocarbures (tonne)	889 967	892 425	0,28
a) Import	823 724	797 307	-3,21
b) Export	66 243	95 118	43,59
3.5- Trafic céréales (tonne) (blé, maïs et soja)	288 200	362 235	25,69
a) Import	288 200	362 235	25,69
b) Export			0,00
3.6- Trafic conteneurs (EVP)	20 769	19 747	-4,92
a) Import (EVP)	10 876	9 207	-15,35
Nombre pleins	10 876	9 207	-15,35
Nombre vides	0	0	
b) export (EVP)	9 893	10 540	6,54
Nombre pleins	1 693	1 307	-22,80
Nombre vides	8 200	9 233	12,60
3.7- Trafic conteneurs (tonne)	194 343	176 126	-9,37
Import (tonne)	135 911	121 890	-10,32
Nombre pleins	135 911	121 890	-10,32
Nombre vides	0	0	0,00
b) export (tonne)	58 432	54 236	-7,18
Nombre pleins	58 432	54 236	-7,18
Nombre vides	0	0	
3.8- Taux de conteneurisation (%)	52,3%	62,3%	

3.10- Trafic passagers	0	0	
a) Débarqués	0	0	
b) Embarqués	0	0	
B) - Indicateurs Mvt navigation			
1- Nb navires à l'entrée	98	78	-20,41
2- Nb navires à la sortie	102	84	-17,65
3- Nb moyen navire/jour sur rade	11	6	-41,95
4- Nb moyen navire/jour à quai	10	8	-14,09
5- Séjour moyen navire/Rade			
- Céréaliers	3,31	2,55	-22,96
- Cargos	5,54	6,06	9,39
- Conteneurs	4,92	1,01	-79,47
- Bois	2,71	0,67	-75,28
- Fer et Tubes	3,79	3,22	-15,04
-Ro/Ro	1,15	1,92	66,957
6- Séjour moyen navire/Quai			
- Céréaliers	8,41	9,03	7,37
- Cargos	4,63	4,84	4,54
- Conteneurs	2,28	1,95	-14,47
- Bois	3,44	2,92	-15,12
- Fer et Tubes	3,56	2,84	-20,22
-Ro/Ro	2,0	2,3	14,72
C) - Effectifs total	1 448	1 448	0,00
1- Effectifs permanents	1 355	1 388	2,44
2- Effectifs contractuels	93	60	-35,48
3- Effectifs journaliers	0	0	0
4- Effectifs CDD/journalier	0	0	0
5- Effectifs DAIP	0	0	0
D) - Effectifs par spécialité			
1- Effectifs service production	643	627	-2,49
2- Effectifs service technique	520	519	-0,19
3- Effectifs service administratif	285	297	4,21
4- Cadre	197	194	-1,52
5- Agent de maîtrise	208	210	0,96
6- Agent d'exécution	1 043	1 039	-0,38
* Taux d'encadrement (%)	13,60	13,40	-1,52

